



Procès-Verbal du CA du CCAS
Mardi 23 mai 2023 à 18h30 en salle Brouès

PRÉSIDENT DE SÉANCE	Françoise Batut, vice-présidente du CCAS
SECRÉTAIRE	Bérengère Monnet, directrice CCAS
DESTINATAIRE (S)	Membres du CA du CCAS
PRESENTS :	Françoise Batut, Florence Meridji, Françoise Diop, Eliane Renard, Delphine Paillot, Dalila Allali, Michelle Serveton, Damien Pellat, Sabine Ruton.
EXCUSES :	Mohamed Boudjellaba, Farid Mahdadi, Pierrette Chevrot, Françoise Monchanin, Jean-Yves Caballero,
ABSENTS	Nabiha Laouadi, Tiphaine Masson, Camille May,
PROCURATIONS	Mohamed BOUDJELLABA à Dalila ALLALI Jean-Yves CABALLERO à Françoise BATUT Françoise MONCHANIN à Florence MERIDJI Pierrette CHEVROT-MAZZOCCO à Françoise DIOP
QUORUM :	Quorum atteint avec 9 membres présents

INTRODUCTION PAR LA PRESIDENTE DE SEANCE

Présentation de Bérengère Monnet, nouvelle directrice du CCAS
Appréciation du Quorum
Présentation de l'ordre du jour de la séance

COMPTE-RENDU DU DERNIER CONSEIL D'ADMINISTRATION

Correction sur le compte-rendu du nombre de voix exprimées pour l'adoption de la délibération numéro 6 (11 votants sur 13 voix), puis adoption avec cette modification du Compte-rendu du dernier Conseil d'Administration du 04 avril 2023 à l'unanimité des suffrages exprimés (13 voix)

DELIBERATIONS SOUMISES AU VOTE :

1/ Remboursement de frais

Mme Batut précise que l'Hôtel sur Givors vers lequel les élus d'astreinte se tournent habituellement étant complet, M. le Maire a dû faire appel à un autre hôtel n'acceptant pas un paiement différé sur facture par le CCAS. C'est pourquoi M. le Maire a été contraint de prendre personnellement les frais à sa charge.

✓ *Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (13 voix)*

2/ Subvention CASC

Mme Batut présente l'association CASC (Comité d'Action Sociale et Culturelle du personnel communal de Givors).

Le montant de la subvention est supérieur en 2023, du fait de l'augmentation de la masse salariale.

✓ *Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (13 voix)*

3/ Convention partenariale et financière entre l'IREPS et le CCAS : accompagnement à l'éducation, à la santé- Année 2023

Madame Meridji présente l'Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé (IREPS).

La reconduction d'une convention annuelle est proposée, avec des objectifs différents chaque année ; avec en 2023, des accompagnements ciblés sur le Tiers Lieu (en complémentarité avec les missions confiées à Danaecare) et le mois de la santé.

Madame Allali précise que la thématique santé n'est pas une obligation légale, qu'il s'agit d'une volonté politique à Givors, portée par le CCAS.

✓ *Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (13 voix)*

4/ Adoption du règlement intérieur en matière de domiciliation du CCAS de Givors

Madame Batut présente le cadre législatif de la domiciliation, que le règlement intérieur proposé reprend.

Madame Renard demande si les Gens du Voyage peuvent y prétendre. Oui, ils peuvent demander une domiciliation auprès d'un CCAS mais aussi auprès de certaines associations agréées par le Préfet.

Madame Renard demande comment apprécier le lien avec la commune pour les personnes sans domicile fixe. Il s'agit d'une évaluation au cas par cas.

✓ *Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (13 voix)*

5/ Tarification 2023-2024 des activités physiques de prévention et atelier peinture et modalités de remboursement des usagers

Madame Batut informe que les tarifs proposés sont identiques à l'année précédente, et même depuis plusieurs années et qu'il est souhaité dans un futur proche que les inscriptions se déroulent au service sénior à la Maison du Fleuve Rhône.

✓ *Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (13 voix)*

POINTS DIVERS :

Madame Batut, conformément à la demande formulée lors du dernier Conseil d'administration présente l'organigramme du CCAS.

Puis une présentation du plan canicule 2023 est effectuée.

Madame Batut propose aux membres présents un tour de table des actualités :

- **Restos du cœur :**

Retour sur les portes ouvertes qui se sont tenues le samedi 13 mai. 1000 personnes sont accompagnées par les restos du cœur de Givors.

Questionnement sur le montant individuel des aides alimentaires accordées par le CCAS, qui apparaît assez faible. Il s'agit d'une aide ponctuelle et de dernier recours associée à un accompagnement social qui permet de traiter de manière globale la situation des personnes.

• **Tiers lieu santé :**

Madame Renard fait part de sa participation à la réunion de présentation de la MSP et du Tiers-lieu santé le 27 avril dernier, présentation qu'elle a appréciée.

Madame Allali rappelle la vocation du Tiers-lieu santé, avec la volonté de répondre à chaque question sur la santé en proximité (avec notamment l'orientation vers un médecin).

Il y aura 6 médecins à la maison de santé, dont deux viennent de l'extérieur de Givors. L'objectif est d'en attirer d'autres, en faisant appel à chacun (dont les membres du Conseil d'administration) pour communiquer sur ce projet, et en développant l'attractivité du lieu et de la ville (crèche à proximité, travail partenarial, présence du Tiers Lieu...).

Nombre de partenaires sont impliqués sur le projet dont l'hôpital de Givors.

Madame Allali souligne les bonnes relations avec l'ARS et le travail conséquent réalisé par le coordinateur santé du CCAS.

Madame Batut informe que la prochaine séance se tiendra le mardi 27 juin à 18h00 et annonce les dates des conseils d'administration du second semestre 2023 :

- Mardi 03 octobre à 18h30
- Mardi 12 décembre à 18h30

Levée de la séance à 20 heures.

Le président du CCAS,

Mohamed BOUDJELLABA



La secrétaire de séance

Bérengère MONNET

